N° 266 • août-septembre 2019

La Lettre de Psychiatrie Française

LA LETTRE DU SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS ET DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

SOMMAIRE

	pages
ÉDITO – Formation : silence, on évalue	1
COLLOQUE 22 novembre 2019, à Paris – L'expert, sans cesse requis, dont le statut reste à affirmer	2 à 4
ON EN PARLE – Enquête sur la spécificité de la formation du psychiatre	5 à 10
ÉVÉNEMENT – Prix littéraire Charles Brisset 2019	11
COMPTE-RENDU – Colloque sur Droit de l'enfant et psychiatrie du 14 juin 2019	12
POÈME – La Galère	13
SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS – Cotisation	14
– Actualités professionnelles	15
PSYCHIATRIE FRANÇAISE – N° 3/18 : L'esprit, Le corps et la machine 2	16
– N° 4/18 : Quel modèle pour la pédopsychiatrie de demain ?	18
LIVRES EN IMPRESSIONS – Kafka la voix d'un enfant	17
PAS DE DISCOURS SANS LECTURE – Ouvrages récemment parus	19
PETITES ANNONCES	20-21
À VOS AGENDAS	21
LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE – Formations, réunions et colloques	22-23
DATES À RETENIR	24

FORMATION : SILENCE, ON ÉVALUE

Nicole KOECHLIN*

En ce temps de rentrée évaluatrice, vous trouverez dans ce numéro une enquête sur « la spécificité de la formation du psychiatre » (*cf.* page 5, Armelle Grenouilloux), qui vient 20 ans après une enquête à laquelle elle se réfère sur « la formation du psychiatre », parue dans la revue *Psychiatrie Française*[1].

Je vous laisse découvrir ce texte dense et passionnant.

On pourrait penser que la formation est notre affaire à toutes et tous, elle concerne l'exercice de notre métier, la façon dont nous l'exerçons, l'expérience que nous acquérons ; et les savoirs qui évoluent en même temps que les évolutions sociétales, scientifiques ; les connaissances sur les problèmes de droit, sur l'histoire, et tout ce qui rend compte en somme du « questionnement permanent que nécessite le travail psychiatrique »[1].

Or le questionnement ne peut pas rester permanent, cela aurait quelque chose d'insupportable pour notre modernité.

Aussi une belle agence est apparue en 2016 :

L'Agence nationale du Développement Professionnel Continu[2] *(DPC) des professionnels de santé de France est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), constitué paritairement entre l'État et l'Union nationale des caisses d'assurance-maladie (UNCAM).*

Elle a diverses missions, comme toujours énumérées à la Prévert[3].

En voici trois, dans le désordre : « l'évaluation des organismes et structures » ; « la mesure de l'impact du DPC sur l'amélioration » et « l'efficience du dispositif ».

« Garantie de la qualité scientifique et pédagogique des actions et programmes de DPC proposés » ; garantie qui exige qu'elle se pose en tiers. Comme d'habitude, avec le divin Internet, on peut imaginer, on peut craindre que ce soit le modèle *evidence base medecine* qui fasse la pluie et le beau temps, alors en guise de tiers, ce sont les nombres dans leur binarité qui disent le vrai. Quant au langage, faut avoir les codes.

Il y a bien un comité d'éthique : Le Comité d'éthique, garant de la déontologie et de l'indépendance du dispositif de DPC[4]. Question : est-il juge et partie ? Le but semble essentiellement qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts, normal pour la distribution de financement publique, mais où est la « garantie du caractère scientifique » ? Sur quoi se fonde cette garantie ? Langage de compagnie d'assurance...

Le DPC est si beau en son miroir.

Dans les commentaires de l'enquête de 2000[1], est relevée dans le cadre de la formation : « L'absence totale de prise en considération de la nécessité impérieuse de « supervisions de cas »...

Et en guise de conclusions forcement provisoires, un autre commentaire de 2000 : « Seule la liberté de choix du contenu et de la forme peut préserver, permettre "l'élan" et l'appétence nécessaires pour pouvoir se réapproprier et transformer ce qui a été reçu. »

* Co-rédactrice en chef.

(1) Manela Y., Triniac A. « Enquête sur la formation du psychiatre », *Psy. Franc.*, n° 1, 2000 : 8-25.

(2) https://www.agencedpc.fr.

(3) http://francais.agonia.net/index.php/poetry/13984336/Inventaire.

(4) https://www.agencedpc.fr/le-dpc/charte-ethique-du-dpc.

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 266 • août-septembre 2019

COLLOQUE

L'*ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE*

PROPOSE
un colloque sur le thème

L'EXPERT, SANS CESSE REQUIS, DONT LE STATUT RESTE À AFFIRMER

le vendredi 22 novembre 2019, à PARIS, de 9h00 à 18h00

Salle de conférence de l'AQNDC
92 bis boulevard du Montparnasse (14ème arrondissement)

ARGUMENT

L'expertise fait traditionnellement partie de l'exercice professionnel des psychiatres hospitaliers et, à un moindre degré, des psychiatres libéraux.

Depuis d'assez nombreuses années, des dispositions législatives mais aussi des habitudes de pratiques font que les experts sont sans cesse sollicités. Du fait de la démographie professionnelle mais aussi d'un relatif désintérêt de certains, les experts sont de plus en plus rares et peinent à respecter les délais impartis.

Dans le même temps, le statut de l'expert reste flou et la pratique est régulièrement mise à mal au détour de telle ou telle décision du législateur, décision souvent prise de manière trop rapide voire subrepticement. L'*AFP* et le *SPF* estiment, comme bien d'autres organisations professionnelles qu'une définition du statut de l'expert s'impose.

Nous restons attachés à cette pratique qui donne accès à un champ psycho-pathologique différent de celui de la pratique clinique classique. L'analyse du passage à l'acte est notamment, en matière pénale, un temps important et intéressant.

Dans certains cas, l'expertise peut aussi avoir une fonction pré-thérapeutique lorsque le sujet expertisé s'interroge véritablement sur son acte.

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Yves COZIC, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Bruno GALLET, Jean-Louis GRIGUER, François KAMMERER, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, David SOFFER

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :
secretariat@psychiatrie-francaise.com
www.psychiatrie-francaise.com

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 266 • août-septembre 2019

COLLOQUE

PROGRAMME

L'EXPERT, SANS CESSE REQUIS, DONT LE STATUT RESTE À AFFIRMER

le vendredi 22 novembre 2019, à PARIS

9h00 – 9h15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE
Dr Jean-Yves COZIC, 1er Vice-Président de l'*Association Française de Psychiatrie (AFP)*

MATIN

Président de séance : ***Dr Jean-Louis GRIGUER*** *– Secrétaire général de l'*AFP

9h15 – 10h00 : De l'évaluation de la responsabilité à celle de la dangerosité : questionnement prospectif sur une expertise pénale en crise
Pr Jean-Louis SENON, Professeur à l'Université de Poitiers, Psychiatre des Hôpitaux, DEA de droit pénal, Vice-président de la Compagnie Nationale des experts psychiatres.

10h00 – 10h15 : Discussion avec la salle

10h15 – 10h30 : *Pause*

10h30 – 11h15 : Quand l'expertise psychologique devient de fait psycho-criminologique, les étapes d'une transformation contemporaine : usages et mésusages
Pr Loïck VILLERBU, Professeur émérite de l'Université de Rennes, Psycho-criminologue.

11h15 – 11h30 : Discussion avec la salle

11h30 – 12h00 : Discussion avec les intervenants de la matinée

12h00 – 13h30 : *Déjeuner libre*

APRÈS-MIDI

Président de séance : ***Dr François KAMMERER*** *– Vice-président de l'*AFP

13h30 – 14h00 : Expertises des mineurs : auteurs et victimes Évolutions des missions
Pr Nielle PUIG-VERGES, Pédopsychiatre, Professeur d'Épistémologie Clinique.

14h00 – 14h30 : Statut de l'expert ou statut de l'expertise
Dr Marc-Gérard SCHWEITZER, Psychiatre des Hôpitaux, Expert près de la cour d'Appel de Paris.

14h30 – 14h45 : Discussion avec la salle

14h45 – 15h15 : « Je » est pédophile
Dr Jérémy CHAIBAN, Psychiatre au CHU de Brest et addictologue.

15h15 – 15h30 : Discussion avec la salle

15h30 – 16h00 : L'expertise psychiatrique, cheval de Troie ? Entre le monde de la psychiatrie et l'appareil judiciaire
Dr Yasmina DEJEAN-MAZOUNI (sous réserve), Psychiatre au CHU de Brest.

16h00 – 16h15 : Discussion avec la salle

16h15 – 16h30 : *Pause*

Président de séance : ***Dr Maurice BENSOUSSAN*** *–*
*Président de l'*Association Française de Psychiatrie (AFP) *et du* Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

16h30 – 17h15 : Vicissitudes de la mise en œuvre d'un statut social et fiscal de l'expert
Dr Paul JEAN-FRANÇOIS, Psychiatre, expert près la Cour d'Appel de PARIS, Président de l'ANPEJ.

17h15 – 17h30 : Discussion avec la salle

17h30 – 18h00 : Discussion avec les intervenants de l'après-midi

18h00 – 18h15 : CLÔTURE DE LA JOURNÉE : Dr Jean-Yves COZIC, 1er Vice-Président de l'*AFP*

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'EXPERT, SANS CESSE REQUIS, DONT LE STATUT RESTE À AFFIRMER
le vendredi 22 novembre 2019, à PARIS

*Bulletin d'inscription à retourner à l'*Association Française de Psychiatrie *accompagné du chèque correspondant :*
45, rue Boussingault – 75013 Paris – secretariat@psychiatrie-francaise.com

Mme ❒ M. ❒ Pr ❒ Dr ❒	☎
NOM :	Portable :
Prénom :	
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel : Libéral : ❒ Salarié : ❒ Hospitalier : ❒	N° RPPS : N° Adeli :
Adresse :	
Code postal :	Ville :

prendra part au colloque du 22 novembre 2019, à Paris
et règle ses droits d'inscription et ses options selon le tableau ci-dessous (chèque à l'ordre de l'*Association Française de Psychiatrie*) :

DROITS D'INSCRIPTION	AVANT le 15 septembre 2019 *(le cachet de la poste faisant foi)*	APRÈS
Tarif Général	❒ 120 €	❒ 150 €
Membres de l'*AFP* *(sur justificatif)*	❒ 70 €	❒ 100 €
Étudiants de moins de 30 ans ; demandeurs d'emploi *(sur justificatif)*	❒ 30 €	❒ 50 €
Formation Professionnelle ➢ **Hors DPC :** numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 Avec prise en charge de l'employeur pour les salariés Une convention sera établie entre l'*AFP* et votre employeur	❒ 220 €	❒ 270 €
TOTAL GÉNÉRAL =	.....	.....
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 200 € *(aucune inscription au titre de la formation professionnelle ne sera effectuée sur le lieu du colloque)*		

Le ..... 2019 Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par lettre recommandée **15 jours avant la date du colloque**.
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE

Salle de conférences de l'AQNDC, 92, bis boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 266 • août-septembre 2019

ON EN PARLE

ENQUÊTE SUR LA SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION DU PSYCHIATRE

Armelle GRENOUILLOUX*

POSITION DU PROBLÈME

Le bouleversement de la médecine du XXIème siècle est annoncé : il reposerait sur une médecine personnalisée ou médecine de précision centrée sur les découvertes du génome mais également sur un usage croissant de technologies numériques. L'évolution biotechnologique, parfois aussi dénommée « néotechnologique » se déploie depuis le début des années 2000 selon des projets successifs de convergence des nanotechnologies, biotechnologies, sciences informatiques, sciences cognitives appliquées (Convergences NBIC, CKTS...). Tous les secteurs, militaires et civils, y compris le domaine biologie-médecine-santé, déploient des axes majeurs de Recherche et Développement construisant cette « bioéconomie »[1, 2].

Les données de santé produites « spontanément » par des sujets non nécessairement informés de la récolte effectuée *via* leur fréquentation de sites internet réalisent une manne que les géants du Web « marchandisent ». Tandis que les enjeux de prévention relus à l'aune de la prédictivité algorithmique commencent à modifier le paysage assurantiel, le traitement abductif des données massives et hétérogènes (*big data*) du continuum santé-maladie pourrait rendre obsolète le report à la nosographie, la démarche diagnostique voire le rapport au médecin.

Dans l'interface psychiatrie-santé mentale-neurosciences, si la recherche sur la génomique, l'inflammation, la psycho-neuro-immunologie, le microbiote proposent peu d'avancées à ce jour, les actions sur le cerveau, quant à elles, facilitées par les convergences technologiques augmentent : qu'elles soient externes (comportementales) avec la « technologie persuasive » et l'« informatique affective »[3] favorisées par l'usage expansif des applications de m-santé, ou internes avec l'extension des indications de stimulation cérébrale profonde, de neuromodulation ou encore les avancées des recherches sur les nanotechnologies « embarquées »[4].

Quelle position tenir pour une psychiatrie tiraillée entre une fusion avec les « neurosciences cliniques » au tempo « *forte* » marqué par le projet de cartographie cérébrale étatsunien surfant sur la déferlante numérique et, d'autre part, la préservation de la primauté d'une médecine de la subjectivité, héritière de la médecine de l'âme, détentrice d'un savoir clinique ? La psychiatrie française, qui a œuvré voici 50 ans, avec Ch. Brisset et à la création du *SPF*, à la dissolution de la neuro-psychiatrie et produit, encore en 2015, la Classification Française des Maladies et Troubles Mentaux de l'adulte (en écho à celle des Enfants et des Adolescents), cette psychiatrie française promeut toujours ce savoir clinique, alliant sémiologie, psychopathologie et thérapeutique mobilisées par savoir-faire. Comment aujourd'hui concilier les tendances et, tout en conservant la primauté de cet enjeu de « décodage » plus que de « codage », opérer une inclusion critique des néotechnologies qui optimise le « service médical rendu » ?

Pour avancer des éléments de réponse à cette vaste question, nous n'aborderons pas ici la contribution attendue de la part du savoir clinique à l'évolution d'une dimension théorique et conceptuelle commune : que ce soit la structuration d'une nosologie *stricto sensu* (un discours sur ce que c'est qu'être malade) ou encore la contribution à la connaissance de l'organisme humain (l'unité psychosomatique, le corps vécu incluant le corps biologique dont le cerveau) ; ces aspects sont l'objet d'autres travaux. Nous nous proposons plutôt de faire signe ici vers une fédération active des sources du savoir et du savoir-faire psychiatriques en commentant les résultats d'une enquête nationale menée du 15 janvier au 15 février 2019 sur la spécificité de la formation du psychiatre : *formation initiale, formation continue, évolutions*. Certains items y étaient similaires à ceux de « l'Enquête sur la formation du psychiatre » qui s'est tenue en 1999 à l'initiative de l'*Association Française de Psychiatrie*[5], que nous remercions ici, et que nous mettrons à différents moments en perspective.

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ET DES ENQUÊTÉS

C'est sans doute parce que la psychiatrie clinique ne se résume pas à l'addition de neurologie comportementale et de psychiatrie biologique ciblée par la recherche néotechnologique, que la *Feuille de route* venue appliquer les grandes orientations de la *Stratégie nationale de Santé 2018-*

* Psychiatre, philosophe, chercheuse associée, Centre François Viète, Nantes.

(1) Lafontaine C. 2014. Le corps cybernétique de la bioéconomie. *Hermès*, CNRS, 2014, n° 68 : 31-35.

(2) https://www.cnil.fr/sites/default/files/typo/document/CNIL_CAHIERS_IP2_WEB.pdf, *Le Corps, nouvel objet connecté.*

(3) Van Est R., Stemerding D. *et al. De BIO à la convergence NBIC. De la pratique médicale à la vie quotidienne*. Rapport écrit pour le Conseil de l'Europe, Comité de Bioéthique ; Institut Rathenau, 2014 ; https://rm.coe.int/rathenau-report-f/1680307576.

(4) Leveque M., Cabut S. *La chirurgie de l'âme. De la lobotomie à la stimulation cérébrale profonde, soigner ou contrôler notre cerveau*. J.-C. Lattès, 2017.

(5) Manela Y., Triniac A. « Enquête sur la formation du psychiatre », *Psy. Fr.*, n° 1, 2000 : 8-25.

2022 à la discipline s'en montre très spécifiquement différente : la dimension « prédictive, personnalisée, numérique » de la *Stratégie* qui va exiger de la médecine de « sans cesse s'adapter aux nouveaux enjeux et aux nouvelles technologies » n'apparaît que sous la forme, succincte, de la téléconsultation et la perspective d'une « e-santé mentale 3.0 ». La *Feuille de route* reste en effet centrée sur le repérage précoce de la souffrance psychique, le parcours de soin et l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique, items appartenant au « centre » spécifique de la discipline[6].

De grands penseurs de la psychiatrie française ont légué aux cliniciens qui vont appliquer cette *Feuille de route* particulière un bagage substantiel sur le sujet de cette spécificité[7]. À la rencontre des 208 cliniciens ayant répondu à l'Enquête Spécificité 2019, nous nous demanderons comment ils situent aussi bien ce legs que sa contemporanéité.

Sur les 208 répondants, 8 % ont un exercice Mixte (salarié et libéral), 18 % Libéral, 74 % Salarié (CHS : 91, CHU : 57, CHG : 9, autres : 17), ce qui diffère légèrement de la répartition des exercices des 15 307 psychiatres français : respectivement 12 %, 31 %, 57 %[8].

Les âges ont été appréhendés en décennies d'années de thèse : 36,1 % en 1990 et avant, 22,1 % entre 1991 et 2000, 21,2 % entre 2001 et 2010, 20,7 % après 2010 ; répartition proche de la pyramide des âges des psychiatres français dont l'âge moyen est de 52,7 ans. Pour tenter de dégager de grandes tendances, certains résultats regrouperont les diplômés « jusqu'à 2000 » (les XX, 121 répondants) et ceux qui ont soutenu leur thèse « depuis 2001 » (les XXI, 97 répondants[9]). Dans les résultats publiés de l'enquête de 1999, les modes d'exercice des 550 répondants – pour l'essentiel des abonnés de la revue *Psychiatrie française* – n'apparaissaient pas, leurs années de thèse étaient « majoritairement » situées « entre 1976 et 1986 » ce qui rend la durée d'exercice[10] de la majorité des répondants aux deux enquêtes similaires.

RÉSULTATS

En termes de *formation initiale* : en 1999 60 % des répondants estimaient que leur formation initiale a été « théorique et clinique », 29 % « surtout théorique », 11 % « surtout clinique », en 2019 ces proportions sont respectivement de 76 %, 19 %, 5 %.

Chez l'ensemble des répondants de 2019, la satisfaction est très importante quant à la formation initiale en sémiologie, psychopathologie, psychopharmacologie, médecine somatique ; elle est importante pour l'analyse de la relation médecin-malade et la culture générale [Fig. 1, p. 8]. Cependant, s'agissant de la médecine somatique, des XX aux XXI, les insatisfaits (qui étaient 15 % en 1999) passent 28 % à 60 %. En neurologie ils passent de 46 à 70 % (37 % en 1999). Réhabilitation psycho-sociale/remédiation cognitive/Handicap psychique (*ô tempora, ô mores* : non interrogés en 1999 !) obtiennent des scores de satisfaction très faibles (autour de 15 % pour tous les âges), de même que l'initiation à la santé publique (autour de 20 %). L'initiation à la recherche procure un peu plus de satisfaction en passant même de 26 % de satisfaits chez les XX à 38 % chez les XXI.

Les résultats les plus stables au fil des générations sont donc Réhabilitation – (…) dans l'insatisfaction, Psychopharmacologie dans la satisfaction (environ 70 %) et Analyse de la relation médecin malade et Culture générale en tant que résultats mitigés.

Cas particulier : au fil des décennies la psychothérapie demeure le point le plus insatisfaisant de la formation initiale. Tandis qu'en 1999 les répondants s'estimaient relativement formés mais de façon variable et surtout personnelle (« une affaire de lieu et de rencontre »), en 2019 l'insatisfaction nette chez tous passe de 60 % chez les XX à 84 % chez les XXI.

Face à leurs insatisfactions 73 % des répondants ont effectué une démarche personnelle dont 33 % une psychanalyse (ils étaient « plus des 3/4 » en 1999), 31 % une supervision, 6 % *via* un groupe Balint. Mais, autre ligne d'action, contrairement aux enquêtés de 1999 non concernés à 74 %, les 208 psychiatres interrogés en 2019 se sont beaucoup formés en parallèle de leur formation initiale (77 % ont effectué deux formations ou plus) essentiellement en psychanalyse avec 100 personnes formées, thérapie familiale 59, sciences humaines 58, suivies de près par TCC/hypnose/thérapies brèves 53, pharmacologie 49, puis neurosciences 39 et santé publique/recherche/statistiques 19.

Le psychiatre contemporain, comme en 1999, est donc un médecin, mais un médecin qui diversifie de plus en plus sa formation initiale en augmentant activement sa connaissance des disciplines partenaires (que Lanteri-Laura qualifiait de « périphérie » de la psychiatrie *cf. supra*), qu'elles relèvent des sciences humaines ou des sciences naturelles. À cette pluralité spécifique de la discipline s'ajoute toujours la spécificité de l'appréhension de la subjectivité et de l'intersubjectivité qui fait de la formation à la psychothérapie (techniques diverses) une priorité qui se maintient pour le plus grand nombre.

L'intersubjectivité est aussi présente dans le caractère paritaire et exemplaire de l'enseignement, valorisé au fil des

(6) Lanteri-Laura décrivait la spécificité de la psychiatrie distribuée en un « centre » et une « périphérie » composée de liens avec de nombreuses disciplines connexes *cf. infra.* Lanteri-Laura G. « Introduction historique et critique au problème de la spécificité en psychiatrie », in *Spécificité de la psychiatrie*. Dir Fr. Caroli. Paris : Masson, 1980 : 1-37.
(7) Parmi lesquels Georges Lanteri-Laura, Arthur Tatossian, Henri Ey...
(8) RPPS (Dress), 2017.
(9) C'est-à-dire formés aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles.
(10) En 1999, les répondants comptaient « majoritairement » 13 à 23 ans d'expérience post-thèse et, en 2019, de 9 à plus de 30 ans d'expérience post-thèse, dont 45 % entre 9 et 28 ans.

générations : en 1999 72 % des répondants avaient gardé des liens avec ceux qui les avaient formés, 60 % en 2019 (50 % des XX et 74 % des XXI).

En termes de *formation continue*, au regard des thématiques, on peut penser qu'une grande partie des très nombreuses formations complémentaires suivies par les enquêtés et mentionnées dans la partie « formation initiale » s'est déroulée en post-diplôme donc appartiennent au moins autant à la « formation continue ».

Par ailleurs, à partir des deux grands pôles « publications/écrit » et « réunions/oral », supports classiques de formation continue, les modalités retenues au fil des années se sont diversifiées. Comme en 1999, le psychiatre est dans l'ensemble, un médecin qui lit, aujourd'hui des publications papiers ou numériques. Les publications sont toutefois considérées comme moyennement formatrices, et comme en 1999 ne refléter que modérément l'expérience clinique. Le *e-learning/on line learning* sont modestement investis. Si les réunions présentielles restent très valorisées parmi celles-ci les congrès sont tenus pour modérément formateurs et moyennement représentatifs de l'expérience clinique tandis que séminaires, colloques, groupes de pairs, supervision collective sont à la fois nettement formateurs et reflets effectifs de l'expérience clinique [Fig. 2, p. 9 ; Fig. 3, p. 9]. Ces résultats, globalement similaires à ceux de 1999, reflètent autant la place de la casuistique en psychiatrie que, de nouveau, celle de l'intersubjectivité comme exercice spécifique auquel le psychiatre contemporain, comme son aîné, entend se former en continu.

Les priorités des enquêtés de 2019 en termes de formation initiale comme de formation continue tiennent ensemble, très spécifiquement, les exigences d'une « médecine de la subjectivité » et celles de formations techniques liées à une « périphérie » polyvalente. Ceci étant, avec cette démultiplication des formations d'initiative personnelle, les répondants qui pour une très large majorité estiment que le DPC n'a pas amélioré la formation continue [Fig. 4, p. 9], ne font-ils pas signe vers des évolutions ?

EN 2019, COMMENT SE DESSINENT LES *ÉVOLUTIONS* ?

À la question des *sur-spécialisations* possibles, les psychiatres répondent très favorablement à une sur-spécialisation en psychiatrie médico-légale (81 %), favorablement à l'ethnopsychiatrie (65 %) mais pas à des surspécialisations par type de pathologie (61 % contre). Ce dernier point montre que la pratique d'une expertise par pathologie, comme elle se développe en MCO (gastro-entérologie, cardiologie...) ou dans les Centres Experts (de toute discipline y compris la psychiatrie), n'est pas au cœur des représentations de la profession mais sans soulever d'opposition massive.

Seuls 25 % des répondants proposent une autre surspécialisation mais sans polarité d'ensemble : pour saisir des tendances des réponses quasi uniques ont été regroupées en catégories du « psychisme », du « cerveau » et « Autres » (tels « Liaison », « périnatalité », « DIM », « troubles bipolaires »...). Ces groupes se sont avérés quantitativement proches les uns des autres, ainsi que de l'item « réhabilitation psychosociale » quant à lui le plus clairement représenté dans ce petit groupe de répondants. Même ici, le tropisme des neurosciences cliniques supposé par les convergences technologiques reste peu marqué [Fig. 5, p. 10].

Interrogés sur la place qu'ils souhaitent voir prendre aux *avancées bio/néotechnologiques* entre *formation initiale, formation continue ou surspécialisation*, les répondants sont clairs. La télépsychiatrie et la m-santé relèvent pour la majorité des répondants prioritairement de la formation continue puis de la formation initiale. Si nanotechnologies et robotique peuvent, en seconde intention intervenir en formation continue, toutes les autres avancées technologiques sont d'abord situées du côté de la surspécialisation avec cependant pour génomique, immunologie, neuromodulation/neurostimulation, une place en formation initiale pour environ un tiers des répondants [Fig. 6, p. 10].

Lorsqu'il leur est ensuite demandé de quelle discipline relèverait une surspécialisation d'action mécanique sur le cerveau (ECT, neurostimulation/neuromodulation, nanotechnologies embarquées...), 72 % des 208 répondants la rattachent à la psychiatrie, surtout les plus jeunes (63 % des XX et 84 % des XXI). Une majorité équivalente, 71 % (sans réelle différence par décennie d'exercice) la rendrait accessible à la neurologie, 56 % à la neuroradiologie interventionnelle, 44 % à la neurochirurgie. Cette primauté de la psychiatrie, ou ce partage avec la neurologie, pour ce qui concerne l'action mécanique sur le cerveau, peut rappeler un attachement disciplinaire à l'histoire des « électrochocs ». Il contraste cependant avec l'extrême rareté des propositions de surspécialisation centrée sur le « Cerveau » évoquée plus haut mais questionne aussi le niveau d'information des psychiatres quant aux recherches ou aux pratiques d'action mécanique sur le cerveau, en France ou dans le monde. Une précédente enquête menée en 2016 centrée sur l'information des psychiatres au sujet de la médecine de la personne et de la médecine personnalisée avait d'ailleurs montré qu'elle était respectivement faible et très faible[11]. Par ailleurs, aujourd'hui encore, les avancées des convergences technologiques, de même que les rencontres pluridisciplinaires sur les enjeux transverses des neurosciences cliniques associent peu ou pas les

[11] Grenouilloux A. « Psychiatrie phénoménologique, médecine de la personne, big data », *Ann. Médico-Psy*, 2017 ; 175, 882-888.

psychiatres[12] et l'on peut comprendre que ceux-ci, du moins les enquêtés de 2019, leur cherchent une place dans la formation spécifique.

CONCLUSION

Le déploiement contemporain de la technosphère modifie en profondeur les rapports interpersonnels (individuels et sociaux). Or le soin et la prévention en psychiatrie et en santé mentale concernent des sujets particulièrement vulnérables en ce qu'ils associent aux vulnérabilités repérées par la médecine et le droit, des « vulnérabilités sociales ». Ce terme équivoque concerne une part croissante de la population dont la santé mentale devient un enjeu[13]. Se pose donc aujourd'hui, de façon urgente, la question du bien-fondé des usages des nouvelles technologies, et *a fortiori* de leur convergence diversement modélisée, dans leurs applications en psychiatrie. Urgence à penser le cadre conceptuel, éthique, juridique, socio-politique des utilisations de ces techniques, autant que des données qu'elles produisent ou utilisent, pour s'assurer qu'elles soient véritablement bénéfiques au patient[14].

En effet, au moment où les petits hôpitaux généraux et les services de soins aigus (maternité, chirurgie, pédiatrie) disparaissent, tandis que le statut de Praticien Hospitalier se modifie, pourrait bien se réaffirmer en psychiatrie, le clivage séculaire entre les Hospices, hôpitaux périphériques où les patients psychiatriques chroniques étaient relégués et soignés par des médecins non reconnus dans leur savoir-faire et les Hôtel-Dieu où se prodiguait l'avant-garde des soins à des malades dits « aigus » ou « intéressants » selon les époques et les corporations. Ce clivage, dont les préjudices pour les patients ont été longuement documentés, a été assez largement dépassé dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle notamment grâce à la psychiatrie de secteur et la scission de la neurologie et de la psychiatrie en 1968. La tentation d'un « technobiopouvoir » dont la psychiatrie, ayant renoncé à la médecine de la subjectivité (autrefois de l'âme) pour se révéler neuroscience clinique[15], serait le bras armé, existe.

Face à la numérisation des soins et aux technologies convergentes, là où l'on sait que les algorithmes comportent des biais générateurs d'exclusion[16], si l'Avis n° 130 du CCNE[17] vient de réaffirmer la place de la relation humaine en médecine, l'évolution des organisations et des moyens de la psychiatrie ne peut, ne doit, s'exempter d'une mise à jour de sa spécificité. Celle-ci exige non seulement l'actualisation des cadres théoriques ainsi que de savoir et savoir-faire cliniques mais aussi, celle-là étant aujourd'hui étroitement liée à celle-ci, l'implication de la discipline dans une critique constructive de l'apport des néotechnologies au soin et à la prévention en psychiatrie comme en santé mentale.

(12) *CCNE Avis n° 116. Enjeux éthiques de la neuroimagerie fonctionnelle* ; 2012. https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/avis_116.pdf ; *CCNE Avis n° 122 Recours aux techniques biomédicales en vue de « neuro-amélioration » chez la personne non malade : enjeux éthiques* ; 2013. https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/ccne.avis_ndeg122.pdf.

(13) La psychiatrie-santé mentale est récemment devenue le premier poste de dépenses de l'assurance-maladie devant les cancers et les pathologies cardio-vasculaires.

(14) Grenouilloux A. « Convergences technologiques, psychiatrie-santé mentale, personnes vulnérables ». *Soumis à publication.*

(15) Grenouilloux A. « La Neuronisation de la Psychiatrie : l'éternel retour du mythe », in Dossier *ReNaissance de la clinique*, *Multitudes*, 75, n° 2, 2019 : 91-101.

(16) *CNIL Comment permettre à l'homme de garder la main ? Les enjeux éthiques des algorithmes et de l'intelligence artificielle* ; 2017. http://www.cnil rapport garder la main web.pdf.

(17) *CCNE Avis n° 130 Données massives (big data) et santé : une nouvelle approche des enjeux éthiques* ; 2019. https://www.ccne-ethique.fr/fr/actualites/lavis-130-du-ccne-sur-donnees-massives-big-data-et-sante-une-nouvelle-approche-des-enjeux.

ANNEXES

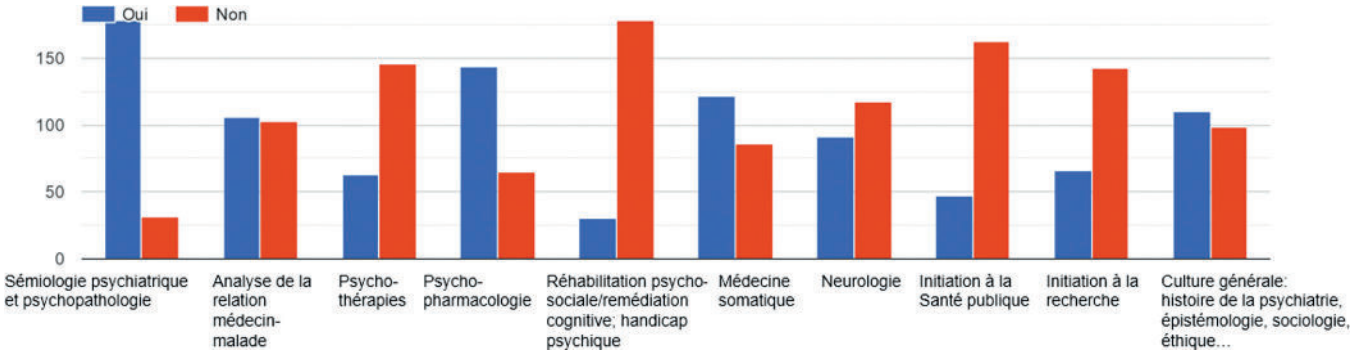

Fig. 1. Pensez-vous que votre formation initiale ait été assez complète sur les sujets suivants ?

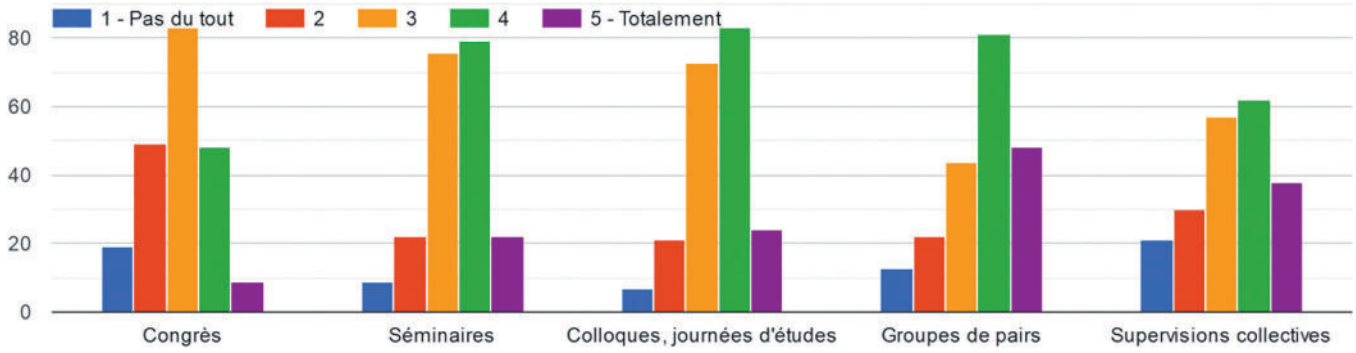

Fig. 2. Considérez-vous que les réunions permettent d'aborder la spécificité de votre expérience clinique ?

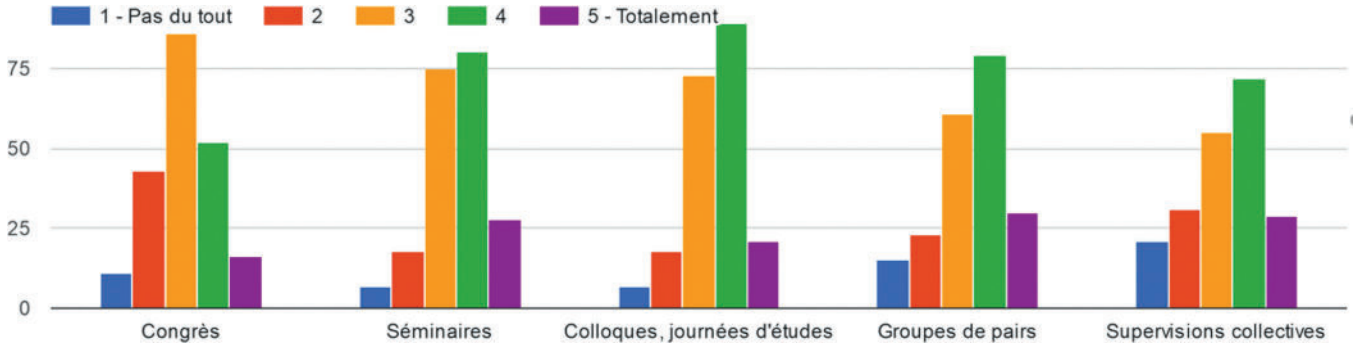

Fig. 3. Considérez-vous que les réunions soient formatrices ?

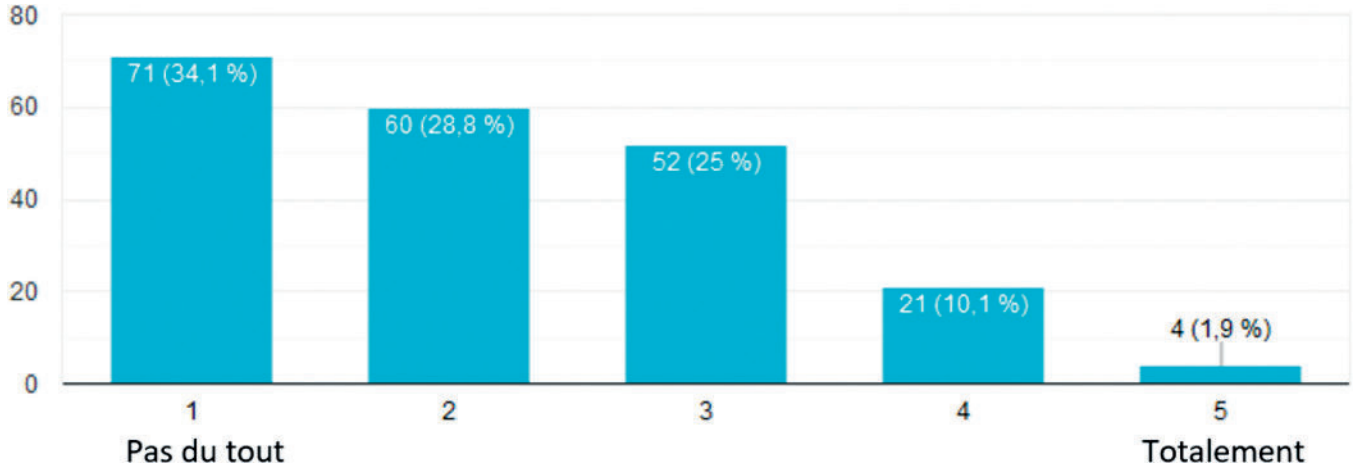

Fig. 4. Le dispositif de DPC vous paraît-il avoir amélioré la formation continue.

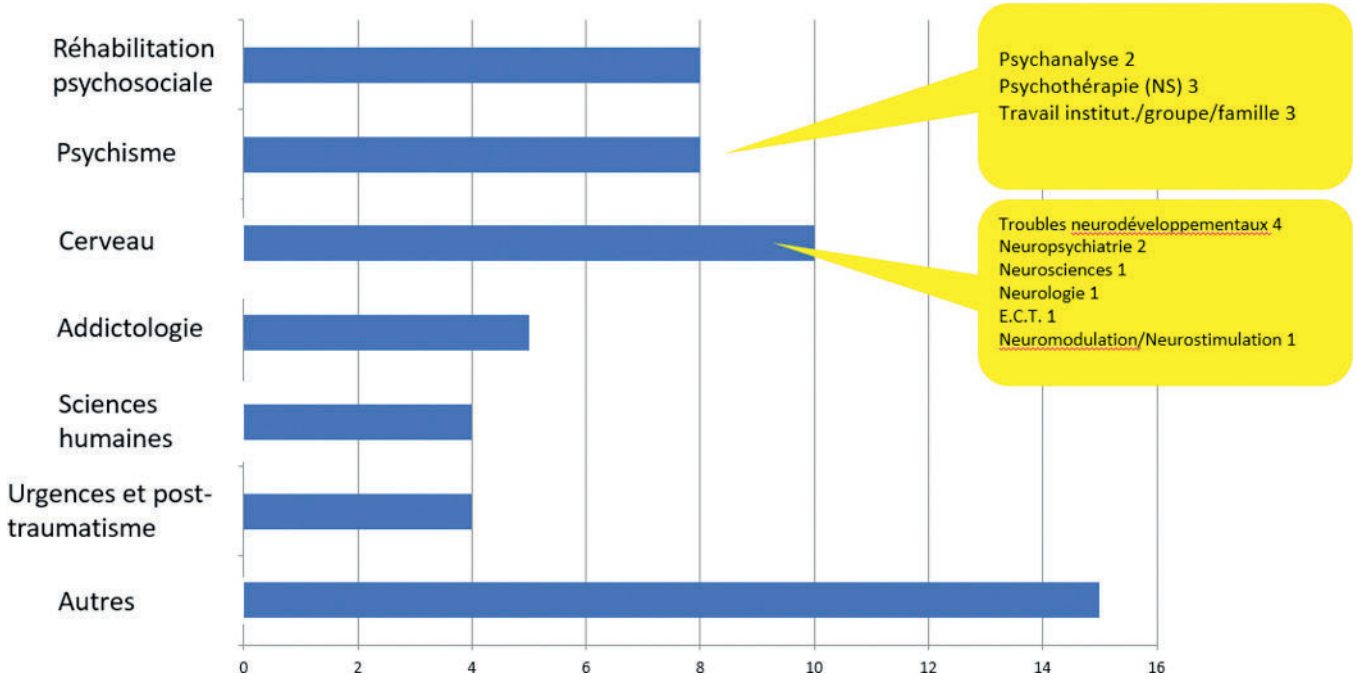

Fig. 5. 54 répondants (25 %) proposent une ou plusieurs « autres sur-spécialisations ».

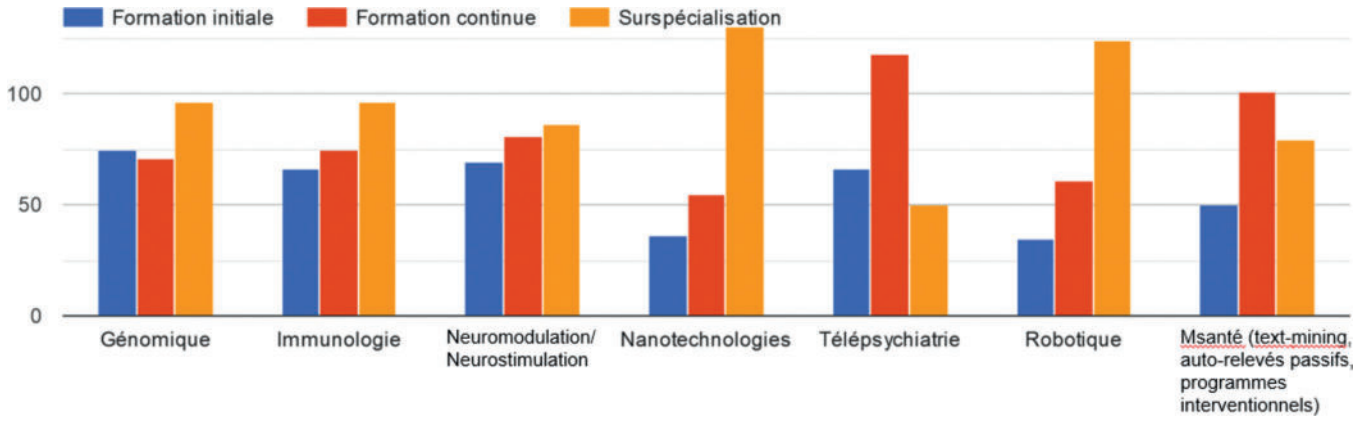

Fig. 6. Comment situez-vous l'enseignement des avancées bio-technologiques dans le cadre de la formation spécifique du psychiatre ?

Nous serions heureux de vous compter parmi nos auteurs.

N'hésitez pas à nous adresser vos propositions d'articles
qui seront soumises au Comité de Rédaction avant publication à :

La Lettre de Psychiatrie Française
secretariat@psychiatrie-francaise.com
45, rue Boussingault 75013 PARIS
www.psychiatrie-francaise.com

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 266 • août-septembre 2019

ÉVÉNEMENT

PRIX LITTÉRAIRE CHARLES BRISSET 2019

Jean-Louis GRIGUER*

Le Prix Littéraire Charles Brisset a été décerné pour l'année 2019 à Antoine Bello pour ***Scherbius (et moi)*** (éditions Gallimard), qui signe ici un savoureux roman.

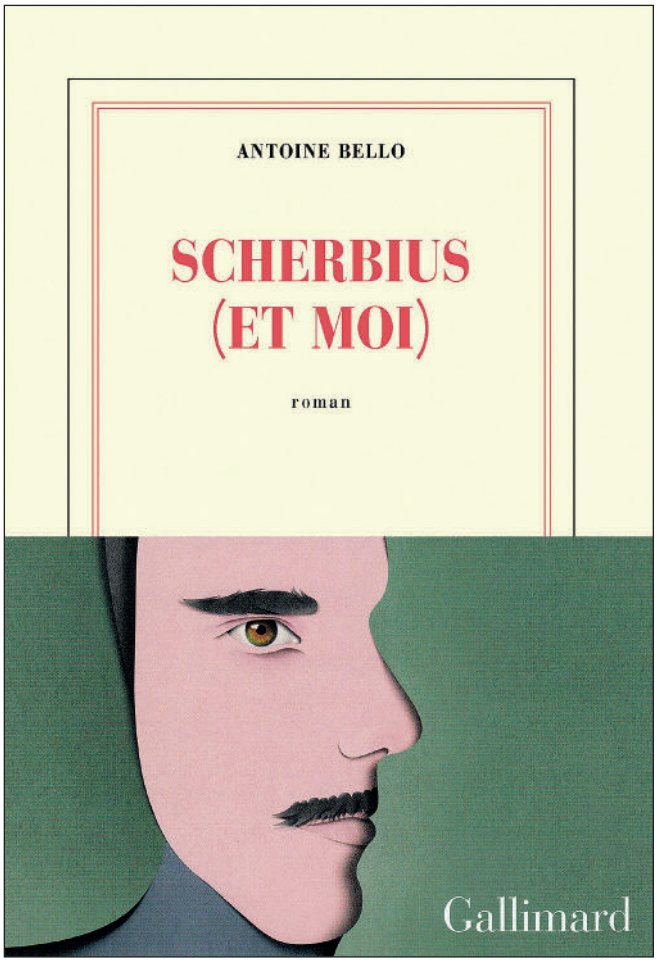

En 1977, Maxime Le Verrier, jeune psychiatre, ouvre son cabinet et rencontre, dans des conditions surprenantes, son premier client : Alexandre Scherbius.

Ce dernier est un imposteur, endossant régulièrement différentes identités et exerçant différents métiers.

Décelant chez son patient un trouble de la personnalité multiple, Maxime Le Verrier publie un livre avec les encouragements de sa fondatrice, Alice Samuel.

Scherbius, publié en 1978, se transformera, au gré des tribulations de l'auteur en seconde puis troisième édition, jusqu'à s'intituler *Scherbius (et moi)* dans une sixième et dernière édition parue en 2004.

Si Maxime Le Verrier fait de Scherbius son étude, ses ouvrages brossent plutôt son propre portrait. Psychiatre en quête de reconnaissance et de célébrité, parfois de mauvaise foi, débordant d'estime pour lui-même et ses maîtres français, il en devient souvent comique ou grotesque.

La question se pose alors de qui est l'imposteur : Scherbius ou bien Maxime Le Verrier qui peine finalement à diagnostiquer le premier. En même temps que le psychiatre fait la chronologie des événements de la vie de son patient, il fait la sienne propre. Forme de roman de désapprentissage, *Scherbius (et moi)*, même le titre est drôle, raconte les désillusions d'un psychiatre attachant. Antoine Bello fait revivre dans ce roman les débuts de la psychiatrie française au XX^{ème} siècle et la construction du DSM.

L'auteur rappelle la violence des mots, celle de pouvoir caractériser une maladie, au risque d'en ignorer une autre. Il tourne en ridicule son narrateur et taquine son lecteur. *Scherbius (et moi)* est un véritable terrain de jeu pour son personnage éponyme, plein de ressources et d'imagination.

Il annonce plusieurs fois qu'il va nous tromper sans pourtant que nous nous en défendions.

Dans la mise en abyme de *Scherbius (et moi)*, la fiction s'incorpore à la réalité sans se transformer en lieu commun. L'ouvrage met en scène l'écrivain, son sujet, le lecteur, le monde de l'édition et du cinéma. Si Maxime Le Verrier se rêve secrètement en Robert Crichton écrivant sur l'imposteur Demara, de la même manière, on se souviendra de Scherbius, et non de son biographe. C'est lui qui les éclipse tous. À la fois écrivain et sujet d'écriture, Alexandre Scherbius incarne parfaitement l'auteur, cet imposteur.

* Président du Prix Littéraire Charles Brisset.

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 266 • août-septembre 2019

COMPTE-RENDU

COLLOQUE SUR DROIT DE L'ENFANT ET PSYCHIATRIE DU 14 JUIN 2019

Jean-Louis GRIGUER*

L'*Association Française de Psychiatrie* avait décidé de contribuer aux célébrations du 30ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant au cours d'une journée consacrée à ce thème le 14 juin 2019 à Paris. Les débats ont porté sur quatre des droits fondamentaux développés dans cette Convention, les plus proches des préoccupations de notre discipline : le droit pour chaque enfant d'être aimé et respecté, celui à la reconnaissance de son identité juridique et symbolique, d'être soigné et d'être protégé de toutes formes de violence.

Ce Colloque, auquel a participé largement Michel BOTBOL au niveau du programme, nous a permis de soumettre chacun de ces droits à l'examen critique de regards croisés.

Claire BRISSET, ancienne Défenseure des enfants, dont on connaît l'engagement, a ouvert cette Journée en rappelant ce qui l'avait conduite à la proposer à notre association.

Marie-France MOREL, historienne, maître de conférences honoraire à l'École Normale Supérieure, a évoqué la complexité des droits des enfants à travers l'histoire, en développant l'analyse de leur ambivalence.

Sylvie TORDJMAN, Professeur de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent à Rennes, a communiqué sur une recherche portant sur droit des enfants et adversité sociale à travers plusieurs générations.

Daniel MARCELLI, Professeur émérite de Psychiatrie Infanto-Juvénile, a rappelé l'importance du droit pour l'enfant d'être soigné, à travers sa longue expérience clinique.

Susana TERENO a approfondi le concept de l'attachement si important dans notre pratique.

Philippe JEAMMET, Professeur émérite de Psychiatrie Infanto-Juvénile, a mis en exergue la relation dans le droit d'être aimé et respecté.

Hana ROTTMAN, psychiatre à Paris, a évoqué l'importance du travail de Janus Korsak et son parcours exemplaire.

Martine BALENCON, pédiatre et médecin-légiste, a fait un exposé très complet sur l'aspect pédiatrique et médico-légal et insisté sur l'importance de développer un cadre d'accueil, comme cela a été mis en place à Rennes, permettant de protéger l'enfant de la violence.

Jean-Pierre ROSENCZVEIG, ancien président du Tribunal pour enfants de Bobigny, a mis en exergue dans son exposé, le droit de l'enfant à disposer d'une identité juridique et Pierre LÉVY-SOUSSAN, psychiatre et psychanalyste, a souligné davantage l'aspect symbolique.

Ce Colloque a permis de reconnaître, s'il était encore nécessaire, l'importance des principes institués des droits de l'enfant sans sous-estimer la complexité théorique et pratique.

* Secrétaire Général de l'*AFP*.

DERNIÈRE MINUTE :

Le *Syndicat des Psychiatres Français (SPF)* reste vigilant sur l'évolution de la retraite des psychiatres libéraux et s'associe pleinement au communiqué de presse rédigé le 11 septembre 2019 par les centrales syndicales des médecins libéraux.

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 266 • août-septembre 2019

POÈME

LA GALÈRE

Mon long voyage a duré 20 ans
Une odeur des corps à vomir sa vie
Usure des membres et de l'esprit
Les pâtes à l'eau sans beurre et sans saveur
Viande à moitié crue et bestialité sans partage
À la rue, la femme est une proie
Corps volé en échange d'un toit
La honte
À 21 ans tendre la main
Et subir le regard de son prochain
Ceux qui t'ignorent comme si tu faisais partie du paysage
Ceux qui te flagellent d'un « t'as qu'à travailler espèce de fainéante »
Ceux qui te glissent un sourire de gêne, d'impuissance ou de compassion
Ceux qui parfois s'arrêtent te donner une piécette ou quelques paroles d'encouragement
Et les regards d'enfants
Complicité simple entre êtres humains

J'ai appris beaucoup
Système D pour ne pas être à genoux
Petit trafic pour un peu d'fric
Quelques bouquins au moment opportun
Une deuxième vie à Gibert Jeune
Un peu d'monnaie pour renflouer le quotidien

Pas d'adresse pas d'travail
Pas d'travail pas d'adresse
Ou étiquetée bureau d'aide sociale
Marginale

115
Trois chiffres en désespoir
Un lit, un couloir
Repère précaire et vol d'affaires
Il y a aussi de belles rencontres

Bulles de bières pour oublier
Illusions de chaleur et d'amitié
L'Amitié
Les liens sont serrés
Seulement dénoués par l'éternité
On se tait
La rue ne compte pas ses morts

De promesses et désillusions
Toujours les mêmes refrains
« Revenez demain »
Les institutions manquent de moyens
J'me braque dans ma méfiance
Et retourne à mon errance

Elle a su m'apprivoiser
Marie,
Bourgeoise maternelle à la gouaille assumée
Assistante sociale exceptionnelle
Elle m'a tirée par les ailes
À l'endroit des droits donnés par la loi
Aux abois, la galère n'est pas un point de repère.

Sophie P.
2018

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS
ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

COTISATION
pour 2019

Resserrons nos rangs, pour peser davantage !

Le ❒ Professeur ❒ Docteur Prénom : ..... Nom :.....

Exercice professionnel : ❒ libéral ❒ hospitalier ❒ salarié

..... @ .....

.....

.....

☎ .....

.....

règle sa **cotisation pour : ❒ 2019** concernant le SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS et l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE selon le tarif suivant :

	COTISATION 2019* Tarif valable jusqu'à l'Assemblée Générale de 2020
❒ Psychiatres **en exercice depuis plus de 4 ans**	365 €
❒ Psychiatres **en exercice depuis moins de 4 ans et plus de 2 ans**	305 €
❒ Psychiatres **en exercice depuis moins de 2 ans**	235 €
❒ Psychiatres **en formation** (sur justificatif)	90 €
❒ Psychiatres **n'exerçant plus**	175 €

(Nota Bene : nous pouvons aménager les modalités de votre règlement en cas de difficultés temporaires.)

par chèque à l'ordre du **SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS**,
à retourner : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

Signature (ou cachet) :

*** Sont inclus dans cette somme :**

– un abonnement à tarif préférentiel (55 € au lieu de 95 €) à notre revue ***Psychiatrie Française*** ;
– un abonnement annuel à tarif préférentiel (30 € au lieu de 40 €) à notre bulletin d'information ***La Lettre de Psychiatrie Française*** ;
– un forfait de 3 lignes gratuites dans la rubrique ***« Petites annonces »*** de *La Lettre de Psychiatrie Française (cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année).*
– ***et aussi*** **:**
- des tarifs préférentiels lors de nos congrès et autres événements ;
- des conseils personnalisés grâce à la mise à disposition d'un expert juridique pour tout contentieux professionnel.

45, rue Boussingault – 75013 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60
contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

Rubrique dirigée par Maurice BENSOUSSAN*

Août-Septembre 2019

Le mouvement social des services d'urgence hospitaliers persiste en cette rentrée. En 20 ans le nombre de passages annuels aux urgences a doublé. Il n'est plus possible de raisonner qu'à partir du seul hôpital pour sortir de cette impasse constituée. De plus en plus des références ciblent l'impact négatif du clivage aberrant entre soins de ville et soins hospitaliers.

Madame la Ministre A. BUZYN vient de prévoir 12 mesures-clés, avec 750 M€ de financement entre 2019 et 2022 :

Mesure 1 : Mettre en place dans tous les territoires un service distant universel pour répondre à toute heure à la demande de soins des Français : **le service d'accès aux soins (SAS)**.

Mesure 2 : Renforcer l'offre de consultations médicales sans rendez-vous en cabinet, maison et centre de santé.

Mesure 3 : Donner à la médecine de ville les mêmes outils de prise en charge que les urgences.

Mesure 4 : Offrir aux professionnels, non médecins, des compétences élargies pour prendre directement en charge les patients.

Mesure 5 : Généraliser des parcours dédiés aux personnes âgées pour éviter les urgences.

Mesure 6 : Intégrer la vidéo à distance dans tous les SAMU.

Mesure 7 : Mieux utiliser les compétences médicales et soignantes rares en graduant les services d'urgence et en réformant les transports médicalisés.

Mesure 8 : Renforcer et reconnaître les compétences des professionnels des urgences.

Mesure 9 : Lutter plus efficacement contre les dérives de l'intérim médical.

Mesure 10 : Réformer le financement des urgences.

Mesure 11 : Renforcer la sécurité des professionnels exerçant aux urgences.

Mesure 12 : Fluidifier l'aval des urgences grâce à l'engagement de tous en faveur de l'accueil des hospitalisations non programmées.

Les psychiatres sont concernés par ces mesures. L'organisation de notre spécialité montre les limites du clivage entre pratiques salariées et pratiques libérales, réduites improprement à l'opposition public – privé. Certains veulent en faire des espaces étanches, des métiers différents. Ce n'est ni notre approche, ni notre idée, bien que nous soyons très conscients de l'importance des différences comme du chemin à parcourir.

* * *

Septembre, c'est aussi la rentrée pour le COPIL de psychiatrie. Il s'est réuni autour de son nouveau président le Professeur Pierre THOMAS, ce qui a permis de rendre hommage à l'action de son prédécesseur Yvan HALIMI. Le pilotage était aussi assuré par le délégué ministériel à la psychiatrie et la santé mentale, le Professeur Franck BELLIVIER et la nouvelle directrice générale de l'offre de soins, Madame Katia JULIENNE.

Une concertation est nécessaire entre les groupes de travail du COPIL de psychiatrie et le comité stratégique santé mentale et psychiatrie piloté par la ministre dont la mission reste la mise en œuvre de la feuille de route.

Ces groupes de travail vont traiter de la psychiatrie périnatale, enfant, adolescent ; de la recherche en psychiatrie ; des addictions ; des droits des patients ; de l'autisme ; des personnes sous-main de justice ; de la territorialité (PTSM, structuration des soins de réhabilitation psychosociale), de la personne âgée.

La formation des IPA en psychiatrie débute dès la rentrée universitaire, avec des spécificités pour notre spécialité, notamment une intervention des IPA sous l'égide du psychiatre, comme demandé par notre Conseil National Professionnel.

Les Projets Territoriaux de santé mentale doivent maintenant être écrits par les acteurs pour l'été 2020. Nous vous incitons à y être très présents et à nous faire part des difficultés rencontrées.

Un focus a été fait sur la réforme du financement de l'hospitalisation engagée par la task force avec un calendrier particulièrement contraint : inscription dans le PLFSS 2020 et mise en œuvre en 2021. La réforme du régime des autorisations d'activités en psychiatrie est en cours. Un cahier des charges est présenté qui va dépasser le simple principe de renouvellement des antériorités qui prévaut aujourd'hui. La qualité et la pertinence des prises en charge, l'organisation des soins de proximité, l'évolution des établissements, l'amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge, la territorialisation de l'offre, l'introduction de l'innovation seront prises en compte avec une méthodologie particulièrement contrainte.

Pour les psychiatres libéraux exerçant en hospitalisation privée, ce devrait être l'occasion de revenir sur les propositions du *SPF* pour les voir inscrites dans un nouveau décret. L'évolution capitalistique du privé à but lucratif rend nécessaire cette réforme des conférences médicales d'établissement pour leur donner une indépendance vis-à-vis de l'actionnaire et la responsabilité d'un avis conforme sur le projet médical de l'établissement. Les psychiatres ne peuvent pas être des variables d'ajustement dans les autorisations. **Un lien doit être trouvé entre psychiatres et autorisation.**

La forme doit cesser de se substituer au fond. Pour cela, il faudra donner aux psychiatres libéraux exerçant en clinique privée les moyens d'exercer pleinement leurs missions et leurs responsabilités.

* Psychiatre, Président du *Syndicat des Psychiatres Français* et de l'*Association Française de Psychiatrie*.

REVUE *PSYCHIATRIE FRANÇAISE*

L'ESPRIT, LE CORPS ET LA MACHINE 2

3/18 :

- Yves MANELA : *Éditorial*
- Alain KSENSEE : *Présentation de l'article de Victor Tausk : De la genèse de l'appareil à influencer au cours des schizophrénies*
- Alain KSENSEE : *Cinquante ans de clinique psychiatrique ? L'oubli de l'Être*
- Yves MANELA : *Le devenir de la clinique d'enfants*
- Marc HAYAT, Philippe ROBERT : *L'homme limite et la machine*
- Frédéric TORDO : *Fantasme d'intégration de la technologie chez l'homme connecté*
- Alain CARDON : *Vers une amplification maximale du système informatique méta de contrôle*
- Marianne ROBERT : *L'humain et la machine*
- Simon-Daniel KIPMAN : *Psychiatrie et neurosciences*

ENVIE DE LIRE

- *Le défi de la folie* de Tony LAINÉ, ouvrage analysé par Pascale HASSOUN
- *Mes morts* de Thomas STERN, ouvrage analysé par Simon-Daniel KIPMAN

PSYCHIATRIE FRANÇAISE

3/18 :
L'ESPRIT, LE CORPS ET LA MACHINE 2

Bon de commande à retourner au SPF :
45, rue Boussingault – 75013 Paris

❑ Mme ❑ M. ❑ Pr ❑ Dr :

Nom : .....

Prénom : .....

☎ ..... @.....

✉ .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ ....

Commande ..... exemplaire(s) du **N° 3/18** x 25 € = ... €

à régler par chèque établi à l'ordre du **Syndicat des Psychiatres Français**.

La Lettre de Psychiatrie Française
N° 266 • août-septembre 2019

LIVRES EN IMPRESSIONS

KAFKA LA VOIX D'UN ENFANT

QUAND FRANZ RETROUVE HANS !

Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG

Kafka est une source inépuisable d'inspiration depuis qu'il fut édité. Il semblerait qu'en nos temps troublés, sa relecture soit toujours d'une brûlante actualité. Remercions donc notre confrère Daniel Hurvy, qui d'une plume légère, met en lumière la voix de l'enfant Kafka[1] à travers son œuvre. Un mot d'abord de Daniel Hurvy que j'ai eu la joie de croiser dans une soirée de séminaire où tous les amoureux de la littérature sont conviés[2] : l'homme est psychiatre, psychanalyste notamment à l'Institut Montsouris de Paris et aussi fin connaisseur de la vie et de l'œuvre de Franz Kafka.

Comme tout bon analyste, il laisse Kafka sur le devant de la scène, grâce à son œuvre qu'il admire et qu'il partage avec ses lecteurs. Peu à peu, il ose prendre la parole pour nous faire partager ses interprétations qui se veulent d'abord hypothèses. Elles prennent corps au fil de l'œuvre kafkaïenne, que ce soit dans ses romans ou dans ses correspondances, il ne s'agit rien de moins que comprendre l'impulsion d'écriture chez l'écrivain dès son adolescence. Reprenons le sous-titre : La voix d'un enfant.

Dès l'introduction, grâce aux éléments biographiques connus, Daniel Hurvy donne au lecteur une première hypothèse de travail : Kafka s'est retrouvé à trois ans et demi, seul enfant de ses parents après la perte par maladie de deux garçons puînés. Il eut ensuite trois petites sœurs. Ce temps de solitude et de mélancolie partagée avec sa mère pourrait être un des moteurs de son écriture comme barrage contre ses angoisses, sa culpabilité et sa détresse d'enfant qui se prolonge à l'adolescence, âge de l'écriture.

L'auteur, en six chapitres à l'écriture vive, navigue à travers l'œuvre de Kafka en bon capitaine et donne envie au lecteur de se (re)plonger dans son œuvre. L'ensemble est illustré par Kafka lui-même non sans un certain humour. Ses dessins, parfois maladroits, parfois magnifiques en sont la preuve.

Ainsi Daniel Hurvy a entendu notamment dans « Le château » des voix d'enfants qui lui ont donné envie d'approfondir cette hypothèse. Ce roman posthume (édité en 1926 par Max Brod, l'ami de toujours) et inachevé (par la mort de Kafka en 1924) raconte l'histoire de l'arpenteur K. qui arrive dans un village dont le château est perdu dans la brume, pour une mission dont il ne pourra s'acquitter. L'auteur s'intéresse aux personnages secondaires enfantins du roman : les deux aides si agaçants de K., êtres anonymes, puis nommés puis remplacés qui finalement disparaîtront pour laisser apparaître Hans, prénom retrouvé au fil de son œuvre, enfant incarné et nommé ayant une mère aimante et attentive, seule figure d'espoir du roman.

Ainsi Franz rencontre Hans, l'enfant qu'il aurait pu être, dans le deuxième chapitre « L'enfant retrouvé ».

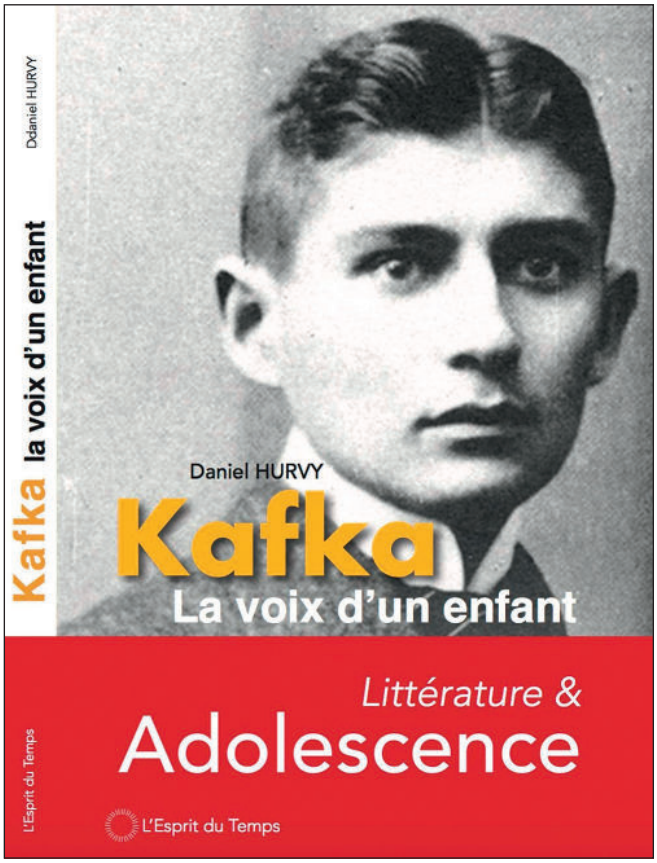

Auteur : Daniel HURVY
Éditeur : L'Esprit du Temps
Collection : Adolescence et culture
Date de parution : mai 2019
ISBN : 978-2-8479-5445-7
Pages : 172
Prix : 21,00 €

Le chapitre suivant fait appel au sonore et au silence, à l'importance de la musique chez Kafka, lui qui se décrit comme « unmusikalisch », il s'agit là encore, de son ambivalent lien au maternel. Puis l'auteur s'intéresse à son rapport à la figure paternelle dans une partie intitulée « Fragilité des colosses ». Ici est montré le paradoxe de la force supposée devant l'inéluctabilité de la mort. L'amour ne peut être consumé sans mourir ou faire mourir...

Le dernier chapitre est le plus bref mais aussi le plus émouvant ; il est intitulé : « Dernier cri, dernier écrit ». La dernière publication du vivant de Kafka quelques jours avant son décès intitulé *Joséphine la cantatrice*, ou *Le peuple des souris* est analysée toute en finesse. C'est une nouvelle souvent mise en scène et on comprend pourquoi : il s'agit tout simplement d'une définition de la place de l'artiste dans une société.

Souhaitant à tous les artistes psychiatres, une excellente rentrée et des lectures passionnantes que vous pourrez partager dans cette rubrique, je ne vous dévoilerais pas les derniers mots que Kafka a voulu imprimer pour vous laisser le soin de les (re)découvrir dans cette nouvelle ou dans ce livre, mes très Chères Consœurs et Chers Confrères.

(1) Pour rappel « Kafka, la voix d'un enfant » a été publié chez l'éditeur L'Esprit du Temps, dans la collection : Littérature et adolescence, il est en bonne compagnie avec « L'adolescence selon Modiano » de Philippe Gutton et « Rimbaud, une adolescence violée » de Maurice Corcos déjà proposé dans cette rubrique : *LLPF* n° 143.

(2) Séminaire Babylone.

REVUE *PSYCHIATRIE FRANÇAISE*

QUEL MODÈLE POUR LA PÉDOPSYCHIATRIE DE DEMAIN ?

4/18 :

- Michel BOTBOL, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, Jean-Louis GRIGUER : *Éditorial*
- Michel BOTBOL, *La pédopsychiatrie ? Combien de divisions ?*
- David COHEN *et al.*, *Quel futur pour la pédopsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ?*
- Bruno FALISSARD, *Comment penser la pédopsychiatrie française de demain à la lumière de la pédopsychiatrie mondiale d'aujourd'hui ?*
- Marc H. M. HERMANS MD, *Évolution récente de la psychiatrie infanto-juvénile en Belgique*
- Daniel MARCELLI, *La pédopsychiatrie en quête de modèle(s)*
- Roger TEBOUL, *L'avenir du secteur de psychiatrie infanto-juvénile*
- Bernard DURAND, *Entre centres experts, MDPH, et scolarité inclusive, y a-t-il encore une place pour la pédopsychiatrie ?*
- Jean-Michel THURIN, *Quel avenir pour la psychanalyse dans la pédopsychiatrie de demain ?*
- Sylvie TORDJMAN, *Apports des neurosciences : nouvelles perspectives pour la pédopsychiatrie ?*
- Nicole GARRET-GLOANEC, A.S. PERNEL, *Comment le bébé interroge les liens entre pédopsychiatrie et psychiatrie des adultes ?*
- Isabelle NICOLAS, *Troubles des conduites alimentaires : évolution des pratiques*

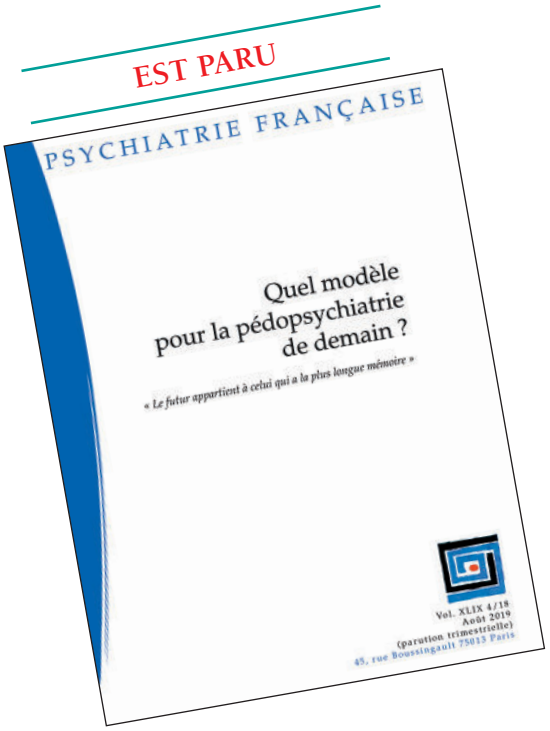

ENVIE DE LIRE

- *Le cœur converti* de Stefan HERTMANS, ouvrage analysé par Alain KSENSEE
- *Une histoire populaire de la France* de Gérard NOIRIEL, ouvrage analysé par Simon-Daniel KIPMAN

PSYCHIATRIE FRANÇAISE

4/18 :
QUEL MODÈLE POUR LA PÉDOPSYCHIATRIE DE DEMAIN ?

Bon de commande à retourner au SPF :
45, rue Boussingault – 75013 Paris

❑ Mme ❑ M. ❑ Pr ❑ Dr :

Nom : .....

Prénom : .....

☎ ..... @.....

✉ .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ ..... 🖷 .....

Commande ..... exemplaire(s) du **N° 4/18** x 25 € = ... €

à régler par chèque établi à l'ordre du **Syndicat des Psychiatres Français**.

PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

Vivant jusqu'à la mort ; suivi de Fragments
RICŒUR Paul
Paris : Points - 2019 - Br. - 7,50 €

Faut-il imiter pour exister ? : tous des copieurs (et tant mieux) !
Sous la direction de Boris CYRULNIK
Éditions Philippe Duval - 2019 - Br. - 14,50 €

Corridor de sécurité
KOECHLIN Edmée, KOECHLIN Philippe
Paris : Éditions d'Une - 2019 - Br. - 8,00 €

Conversations avec Bourdieu
BURAWOY Michael
Paris : Amsterdam - 2019 - Br. - 19,00 €

La notion de jouissance chez Spinoza : essai de reconstruction conceptuelle
CORTES CUADRA Juan Vincente
Paris : Éditions de la Sorbonne - 2019 - Br. - 19,00 €

François Dagognet, philosophe, épistémologue
Sous la direction de Bernadette BENSAUDE-Vincent, Jean-François BRAUNSTEIN et Jean GAYON
Paris : Éditions matériologiques - 2019 - Br. - 31,00 €

John Locke : les idées et les choses
Sous la direction de Luisa SIMONUTTI. Notes upon Mr. John Lock's essay concerning humain understanding : manuscrit inédit
Milan (Italie) : Éditions Mimésis - 2019 - Br. - 18,00 €

Stimulation magnétique transcrânienne répétée : applications en psychiatrie
Sous la direction d'Emmanuel POULET, Maxime DUBROVSZKY, Samuel BULTEAU et Frédéric HAESEBAERT
Tours : Presses universitaires - François Rabelais - 2019 - Br. - 28,00 €

Psychotropes. 3-4 (2018), Addictions et monde du travail
Louvain-La-Neuve (Belgique) : De Boeck supérieur - 2018 - Br. - 32,00 €

Cahiers de psychologie clinique. 52, Identité(s)
Louvain-La-Neuve (Belgique) : De Boeck supérieur - 2019 - Br. - 35,00 €

La menace dépressive à l'adolescence
BRACONNIER Alain
Toulouse : Érès - 2019 - Br. - 10,00 €

Psychanalyse, au-delà de la parole... le corps
GODFRIND Jacqueline
Toulouse : Érès - 2019 - Br. - 20,00 €

Médecin de campagne
LANOT Charles
Paris : Éditions Illador - 2019 - Br. - 16,00 €

Les troubles liés aux événements traumatiques
BOND Suzie, BELLEVILLE Geneviève, GAY Stéphane
Paris : Éditions Hermann - 2019 - Br. - 45,00 €

Médecin, lève-toi
BAUDON Philippe
Paris : Nympheas - 2018 - Br. - ??,00 €

La psychanalyse de l'enfant à l'épreuve de la guerre
KHOURI-DAHDOUH Dany
Toulouse : Érès - 2019 - Br. - 25,00 €

La réduction des risques
Sous la direction d'Arthur COHEN et Xavier DESMAISON
Paris : Éditions Hermann - 2019 - Br. - 16,00 €

Le bonheur des enfants sur ordonnance ?
Sous la direction de Marika BERGÈS-BOUNES et Jean-Marie FORGET
Toulouse : Érès - 2019 - Br. - 20,00 €

Henri Ey, médecin psychiatre et philosophe
PALEM Robert M.
Canet-en-Roussillon : Éditions Trabucaire - 2019 - Br. - 20,00 €

PENSEZ À VOUS INSCRIRE AU COLLOQUE

du 22 novembre 2019

« L'expert, sans cesse requis, dont le statut reste à affirmer »

à Paris, de 9h à 18h

(Bulletin d'inscription page 4)

PETITES ANNONCES

RAPPEL

Les tarifs des petites annonces sont à demander par annonces@psychiatrie-francaise.com

Les ordres doivent parvenir au secrétariat

– **Pour le N° 267 : le 11 octobre 2019 au plus tard, pour une parution semaine 44.**
– **Pour le N° 268 : le 15 novembre 2019 au plus tard, pour une parution semaine 49.**

(réf. 4173) **29 – FINISTÈRE –** Psychiatre Libéral, cause retraite au 31-12-2019. **Cède parts de SELARL en clinique privée.** - ☎ 02 98 46 50 81 - scm.anguill-roulland@orange.fr.

AMPP Viala

RECHERCHE

2 POSTES DE MÉDECINS H/F à pourvoir en CMPP :

- soit 1 PÉDOPSYCHIATRE
- soit 1 PSYCHIATRE
- soit 1 PÉDIATRE
- soit 1 NEURO-PÉDIATRE.

0.50 ETP au CMPP d'Antony 92 en médecin directeur
de 0.25 à 0.75 ETP au CMPP de Vernouillet 78 en médecin consultant
Salaires selon CCN 66

À pourvoir dans les meilleurs délais

Adresser candidature à : contact@amppviala.fr ou par téléphone à la Direction de l'AMPP Viala au ☎ 01 44 37 19 30

(réf. 4174)

L'ASSOCIATION AURORE

RECHERCHE

UN PÉDOPSYCHIATRE Directeur médical

de son Hôpital de jour de pédopsychiatrie
Enfants de 4 à 16 ans – à Paris 15ème
CDI ½ temps ; CCN 66-79.

À compter du 1er octobre 2019

Expérience en pédopsychiatrie ; Pratique institutionnelle et analytique.

Adresser CV et LM à : Docteur Claire BERNADAC c.bernadac-rigal@aurore.asso.fr

(réf. 4175)

CENTRE HOSPITALIER George Sand

Établissement Intercommunal de Santé Mentale du Cher qui compte 1 100 lits et places en psychiatrie et secteur médico-social.
Projet Territorial de Santé Mentale du Cher en cours et construction du nouveau projet d'établissement.

LE CENTRE HOSPITALIER GEORGE SAND

RECRUTE

UN PÉDOPSYCHIATRE OU PSYCHIATRE sous un statut de CLINICIEN HOSPITALIER

pour son Pôle Médico-Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent

CV à adresser par mél : affaires.medicales@ch-george-sand.fr ou par voie postale : Bureau des Affaires médicales 77, rue Louis Mallet – 18000 BOURGES

Pour tous renseignements : ☎ 02 48 67 20 15

(réf. 4176)

LE DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (DPEA) DE L'ASM13

(5ème secteur de Psychiatrie Infanto-Juvénile)

RECRUTE

UN PÉDOPSYCHIATRE

CDI représentant 0,70 ETP (24,50 h)
à partir du 1er septembre 2020

Le poste est rattaché au CMP Centre Alfred Binet.
Le médecin assure une activité de consultation au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dont le travail organise et soutient la réalisation des projets thérapeutiques.
L'ASM13 dispose d'un riche département d'Enseignement-Recherches-Publications où de nombreux séminaires et colloques assurent l'approfondissement et le partage des connaissances.
La réflexion psychopathologique, les évolutions thérapeutiques et l'actualisation des connaissances y ont une large place.
Si ce poste vous intéresse, merci de nous adresser une lettre de candidature assortie d'un curriculum vitae.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser au secrétariat du Dr Sarah BYDLOWSKI, Mme Nathalie LE ROUX
☎ 01 40 77 43 69
nathalie.leroux@asm13.org (réf. 4177)

L'ASSOCIATION ARCHIPEL MONTREUIL

RECRUTE

Pour son Externat Médico-Pédagogique (30 enfants de 6 à 16 ans présentant des retards de développement et des apprentissages)
➢ UN PÉDOPSYCHIATRE OU PSYCHIATRE CDI Mi-temps

Pour son Hôpital de Jour (40 enfants de 6 à 16 ans présentant majoritairement des autismes)
➢ UN PÉDOPSYCHIATRE OU PSYCHIATRE CDI Mi-temps

Pour son Hôpital de Jour et son Externat Médico-Pédagogique
➢ UN MÉDECIN DIRECTEUR (pédopsychiatre ou psychiatre) : CDI Mi-temps

Formation psychanalytique souhaitée
Possibilité Temps Plein – CCN du 15 mars 1966

Pour candidater : Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation
➢ par courrier à Dr Tristan GARCIA-FONS, Médecin Directeur, Association Archipel Montreuil, 12, rue Émile Beaufils, 93100 MONTREUIL
➢ ou par mail à l'adresse suivante :
cjm-att.direction-mo@orange.fr (réf. 4178)

À VOS AGENDAS

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE
un colloque sur le thème

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

le vendredi 20 mars 2020 à PARIS de 9h00 à 18h00

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Louis GRIGUER, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Emmanuelle CORRUBLE, François KAMMERER, Simon-Daniel KIPMAN, Antoine LESUR, Sylvie TORDJMAN

Le Programme complet sera diffusé dans un prochain numéro de ***La Lettre de Psychiatrie Française***.

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :
secretariat@psychiatrie-francaise.com
www.psychiatrie-francaise.com

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

RÉUNIONS ET COLLOQUES

EN FRANCE

Octobre 2019

METZ, du 3 au 5 : La Société de l'Information Psychiatrique (SIP) organise ses 38èmes journées sur le thème **« Clinique des Émotions »**. – Informations et inscriptions : Secrétariat de la SIP – ☎ 04 72 42 35 98 – 04 72 42 13 99 – secretariatSIP2@gmail.com

PALAVAS-LES-FLOTS, du 4 au 6 : Le Syndicat des Médecins Libéraux (SML) organise ses **« Journées du SML »**. – Informations et inscriptions : SML, Carol COURTAT ou Ozlem SAHIN – ☎ 01 84 79 05 50 – lesml@lesml.org

CHAMBRAY-LÈS-TOURS, le 7 : L'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS) Croix-Rouge française de la région Centre-Val-de-Loire organise son colloque d'automne sur le thème **« Réinventions de soi en Handicap Invisible »**. – Informations et inscriptions : IRFSS centre-Val-de-Loire – 6, av. du Pr Minkowski – 37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS – contact@croix-rouge-irfss-cvdl.fr – https://www.colloque-handicapinvisible.com

PARIS, le 12 : L'Association de Formation Psychanalytique et de Recherches Freudiennes organise une journée sur le thème **« L'art brut à l'adolescence »**. – Informations et inscriptions : ecoledebaye@gmail.com

ENGHEIN-LES-BAINS, le 12 : Les Entretiens Médicaux d'Enghein (EME) organisent un colloque sur le thème **« Vivre mieux et plus longtemps »**. – Informations et inscriptions : EME – ☎ 01 43 99 06 00 – info@eme-vo.com – http://www.lesentretiensdenghien.com/colloque

PARIS, le 17 : La revue *Santé mentale* organise les 5èmes rencontres soignantes en psychiatrie sur le thème **« Il faut le recadrer ! quelles limites pour quels soins ? »**. – Informations et inscriptions : santé mentale – ☎ 01 42 77 52 77 – mail santementale@wanadoo.fr

BORDEAUX, du 17 au 19 : La Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation organise son 34ème congrès sur tous **les thèmes d'actualité en Médecine Physique et de Réadaptation**. – Informations et inscriptions : Marie-Laure Néhal – congres@sofmer.com – https://bordeaux.sofmer2019.com/

Novembre 2019

PARIS, le 4 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur le thème **« Secrets de famille : "le mentir-vrai" de Louis Aragon »**. – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – http://www.babylone-imm.org/

SAINT-COULOMB (35), les 14 et 15 : L'Association Psychologie & Vieillissement organise un séminaire sur le thème **« Transmettre, Traverser le temps et les générations »**. – Informations et inscriptions : Association Psychologie & Vieillissement – 4, square de Gascogne – 35000 RENNES – ☎ 02 99 54 94 68 – psychologie.vieillissement@wanadoo.fr – www.psychogeronto.com

LYON, les 15 et 16 : L'Association Internationale pour la Santé Mentale du Bébé (WAIMH France) organise un colloque sur le thème **« Énigmes de la douleur et du plaisir chez le bébé... et après »**. – Informations et inscriptions : crppc@univ-lyon2.fr

PARIS, le 22 : L'*Association Française de Psychiatrie* organise un colloque sur le thème **« L'expert, sans cesse requis, dont le statut reste à affirmer »**. – Informations et inscriptions : *AFP* – ☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

TOULOUSE, le 26 : Nota Bene et Érès organisent une journée sur le thème **« ALZHEIMER : de carpe diem à la neuropsychologie… »**. – Informations et inscriptions : Éditions Érès – 33, avenue Marcel Dassault – 31500 TOULOUSE – ☎ 05 61 75 15 76 – formations@editions-eres – www.editions-eres.com

PARIS, le 30 : Catherine Chabert et la revue *Le Carnet/Psy* en partenariat avec le laboratoire PCPP de l'Université Paris Descartes organisent une journée sur le thème **« Les interdits, pour quoi faire ? Frustration, punition, protection »**. – Informations et inscriptions : *Le Carnet/Psy* – ☎ 01 46 04 74 35 – est@carnetpsy.com

Décembre 2019

PARIS, le 2 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur le thème **« Flaubert, pièces détachées »**. – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – http://www.babylone-imm.org/

NICE, du 4 au 7 : CARCO organise la 11ème édition du Congrès Français de Psychiatrie sur le thème **« La Crise »**. – Informations et inscriptions : CARCO – 6, Cité Paradis – 75010 PARIS – ☎ 01 55 43 18 18 – 01 55 43 18 19 – laurence.eyraud@carco.fr

PARIS, le 6 : La revue Enfances & Psy et les éditions Érès organisent un colloque sur le thème **« Le monde de l'autisme ; une autre façon de "résonner" »**. – Informations et inscriptions : Éditions Érès – 33, avenue Marcel Dassault – 31500 TOULOUSE – ☎ 05 61 75 15 76 – formations@editions-eres – www.editions-eres.com

PARIS, les 6 et 7 : La Société Centre Études et de Réalisations (CERC) organise le colloque GYPSY sur le thème **« Confiance, défiance, Trahison... »**. – Informations et inscriptions : COLLOQUE GYPSY – CERC Congrès – 17, rue Souham – 19000 TULLE – ☎ 05 55 26 18 87 – http://www.gypsy-colloque.com

Janvier 2020

PARIS, le 6 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur le thème **« L'homme lesbien (folle de jalousie) chez Proust et quelques autres »**. – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – http://www.babylone-imm.org/

Mars 2020

PARIS, le 2 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur le thème **« Tourments et ruminations dans l'œuvre tardive d'Eugène Ionesco : douleur de la vie, beauté de la langue »**. – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – http://www.babylone-imm.org/

TOULOUSE, les 19 et 20 : La PLATEFORME Universitaire CEPS organise son 8ème congrès international sur le thème **« Prévenir et soigner les douleurs avec des interventions non médicamenteuses »**. – Informations et inscriptions : ICEPS – www.iceps2020.fr

PARIS, le 20 : L'*Association Française de Psychiatrie* organise un colloque sur le thème **« L'Intelligence artificielle : enjeux et perspectives »**. – Informations et inscriptions : *AFP* – ☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Juin 2020

PARIS, le 8 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur le thème **« Colette, un génie féminin (titre provisoire) »**. – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – http://www.babylone-imm.org/

Juillet 2020

SUZE-LA-ROUSSE, les 3 et 4 : L'*Association Française de Psychiatrie* organise un colloque sur le thème **« Le corps, dans tous ses états »**. – Informations et inscriptions : *AFP* – ☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Septembre 2020

MARSEILLE : L'*Association Française de Psychiatrie* organise un colloque sur le thème **« L'obésité »**. – Informations et inscriptions : *AFP* – ☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Novembre 2020

PARIS, le 20 : L'*Association Française de Psychiatrie* organise un colloque sur le thème **« Quel dialogue entre la phénoménologie, la psychanalyse et la psychiatrie ? »**. – Informations et inscriptions : *AFP* – ☎ 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

À L'ÉTRANGER

Octobre 2019

BRUXELLES, le 18 : L'Université Saint-Louis de Bruxelles, L'Association pour la psychothérapie psychanalytique de couple et de famille, le Centre d'études sociologiques réseau interdisciplinarité et société, la ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale organisent un colloque sur le thème **« Le couple à l'épreuve de la famille »**. – Informations et inscriptions : ☎ +32 (0)2 501 01 21 – nr@lbfsm.be – www.lbfsm.be

IXELLES, le 22 : La coordination adolescence de la ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale organise un colloque sur le thème **« Sexualité & abus à l'adolescence : comment en parlent-ils ? »**. – Informations et inscriptions : ☎ +32 (0)2 501 01 21 – nr@lbfsm.be – www.lbfsm.be

LA LETTRE ☎ 01 42 71 41 11

La Lettre de Psychiatrie Française – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
courriel : secretariat@psychiatrie-francaise.com – : www.psychiatrie-francaise.com
Éditeur : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)
Tirage : 1 000 ex. – Dépôt légal : août-septembre 2019 – ISSN : 1157-5611
Directeur de la publication : François KAMMERER
Rédacteur en chef : Jean-Yves COZIC
Co-Rédactrice en chef : Nicole KOECHLIN
Comité de rédaction : Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Bernard GIBELLO, Jean-Louis GRIGUER, Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, Claude NACHIN, David SOFFER, Pierre STAËL
Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie LASSAUGE
Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-en-Normandie – N° 203166

DATES À RETENIR

L'Association Française de Psychiatrie

PROPOSE

bientôt

différents colloques et/ou DPC
ayant pour thème :

➢ **L'expert, sans cesse requis,**
dont le statut reste à affirmer,
à Paris, le 22 novembre 2019

➢ **L'intelligence artificielle : enjeux et perspectives,**
à Paris, le 20 mars 2020

➢ **Le corps dans tous ses états,**
à Suze-la-Rousse, les 3 et 4 juillet 2020

➢ **L'obésité, à Marseille, septembre 2020**

➢ **Quel dialogue entre la phénoménologie,**
la psychanalyse et la psychiatrie ?,
à Paris, le 20 novembre 2020

Merci de penser à vous inscrire auprès de :
l'*Association Française de Psychiatrie*
45, rue Boussingault – 75013 PARIS
✆ 01 42 71 41 11 – contact@psychiatrie-francaise.com
www.psychiatrie-francaise.com